

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Monique Bastien, après constatation du quorum, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 26.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mme L'Espérance, d'adopter l'ordre du jour modifié.

L'ordre du jour adopté est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 19h15 1. Ouverture de l'assemblée
- 19h20 2. Adoption de l'ordre du jour
- 19h25 3. Parole au public
- 19h35 4. Mot de la présidente
- 19h40 5. Parole à la direction générale
 - 5.1. Questions des représentants

AFFAIRES EN COURS

- 19h50 6. Politique sur de saines habitudes de vie et un mode de vie physiquement actif
 - 6.1. Recommandation
- 20h00 7. Calendriers scolaires 2008-2009 (retour)
 - 7.1. Questions d'éclaircissement

AFFAIRES NOUVELLES

- 20h35 8. Planification stratégique (retour en avril)
 - 8.1. Présentation
 - 8.2. Questions d'éclaircissement

21h35 PAUSE

- 21h45 9. Règles d'allocations budgétaires 2008-2009 (retour en avril)
 - 9.1. Présentation
 - 9.2. Questions d'éclaircissement
- 22h00 10. Éthique et cultures religieuses
 - 10.1. Présentation
 - 10.2. Questions d'éclaircissement

AFFAIRES INTERNES

- 22h30 12. Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 février 2008
- 22h35 13. Congrès FCPO
- 22h40 14. Parole aux commissaires parents
- 22h45 15. Parole au représentant ÉHDAA
- 22h50 16. Parole aux membres
- 23h00 17. Autres points
- 23h05 18. Levée de l'assemblée

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention.

4. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme Bastien demande d'être clair et concis dans nos interventions, car l'ordre du jour est très chargé.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Mme Guillet nous informe des procédures prises par la Commission scolaire concernant les accumulations de neige sur les toitures de ses établissements. Elles ont toutes été inspectées et sont sécuritaires.

Suite à la retraite de M. Simoncelli, M. Anthony Bellini a été engagé et est entré en fonction le 10 mars. Il est responsable de la région C (ensemble des écoles de Longueuil).

5.1 Questions des représentants

M. Gilles Bruneau de l'école Samuel-De Champlain Brossard, demande de quelle façon les parents doivent intervenir s'ils notent des changements au niveau de la structure des établissements ? Mme Guillet explique qu'il faut informer la direction de l'établissement en premier. Ensuite, elle s'occupera de faire les démarches avec les ressources matérielles de la CSMV.

AFFAIRES NOUVELLES

CP-811-
O3-17

6. POLITIQUE SUR DE SAINES HABITUDES DE VIE ET UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF

6.1 Recommandation

Il est proposé par madame Monique Bastien d'adopter la politique sur de saines habitudes de vie et un mode de vie physiquement actif telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. CALENDRIERS SCOLAIRES 2008-2009 (RETOUR)

7.1 Questions d'éclaircissement

Aucune intervention.

AFFAIRES EN COURS

8. PLANIFICATION STRATÉGIQUE (DOCUMENTS VIA COURRIER ÉLECTRONIQUE LE 12 MARS 08) (RETOUR EN AVRIL)

8.1 Présentation

M. André Byette présente la planification stratégique de la Commission scolaire pour les années 2008-2011. Il nous explique que le plan stratégique est à la CS ce que le projet éducatif est à l'établissement. Voir le document en annexe.

Plusieurs groupes ont été formés pour analyser le portrait général de la CS et voir les améliorations possibles pour les prochaines années.

Les résultats démontrent clairement que la décroissance démographique inquiète. Un des enjeux principaux est de maintenir la qualité des services aux élèves. Malgré la diminution du nombre d'élèves, il y a augmentation des élèves en difficulté. Par contre, le gouvernement diminue les montants d'argent transmis aux CS à cause de la diminution du nombre d'élèves.

La CS a remarqué une augmentation de la clientèle à la formation des adultes. Les jeunes s'inscrivent plus tôt.

Au niveau des ressources humaines, la CS a remarqué que les gens sont intéressés à venir travailler à la CSMV, mais elle vise une plus grande stabilité de la main d'œuvre à l'intérieur des établissements.

8.2 Questions d'éclaircissement

M. Michel Tremblay, de l'école Jacques Ouellet, croit que les gens déménagent dans le secteur pour avoir certains services, mais il ne faut pas oublier que plusieurs élèves sont transportés d'emplacement plus éloigné, telles Valleyfield ou Laval.

M. Byette précise que pour certaines écoles spécialisées, les mandats sont régionaux. Ces écoles desservent donc un plus grand territoire.

M. Serge Corriveau, de l'école Quatre-Vents, questionne sur les taux de réussites élevés, malgré les élèves handicapés. Il ne voit pas le lien entre ces réussites puisqu'ils ne passent pas les tests.

M. Byette mentionne qu'au contraire, les élèves handicapés passent des examens, et ils réussissent aussi. Ces examens ne sont pas les mêmes que les élèves qui fréquentent les écoles régulières et ils sont adaptés à leur handicap, mais ils sont considérés comme des élèves à part entière.

M. Kouadio Bohoussou, de l'école Gérard-Filion, quelle est, pour vous, une meilleure intégration des élèves immigrants ? Il mentionne que les parents devraient aussi être bien intégrés. Comment la CS va faire ?

M. Byette précise que nous sommes présentement en travail sur les solutions à appliquer pour résoudre certaines lacunes. Donc, la solution est à venir.

9. RÈGLES D'ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES 2008-2009 (RETOUR EN AVRIL)

Présentation

M. Denis Sylvestre présente le document distribué aux membres, intitulé *Règles d'allocation budgétaires 2008-2009*. Les modifications sont surlignées. Cette année, les formations aux adultes et formation professionnelle sont les milieux les plus touchés. Voir document en annexe.

Questions d'éclaircissement

M. Claude Trépanier, de l'école Armand-Racicot, demande une explication sur la cote de défavorisation.

M. Sylvestre explique que 1 est le milieu le plus favorisé, et 10 représente le milieu le moins favorisé (taux de scolarisation le moins élevé et le taux d'occupation des parents moins élevé).

M. Haché, de l'école St-Laurent, explique qu'à son école, le nombre d'élèves a augmenté et que 3 classes RELATION ont été ajoutées. Par contre, un poste de direction adjointe a été perdu. L'intégration des trois nouvelles classes a donc été difficile pour la direction. Est-ce que la CS prévoit une allocation quelconque pour mieux aider les directions à soutenir leur milieu ?

M. Sylvestre mentionne que la masse salariale cadre est fermée. Il faudra attendre à l'an prochain.

Mme Michaud, de l'école Tourterelle, demande si le 5% de l'Annexe L est prévu par la loi ou par la CS.

Le 5% a été choisi par le Conseil des commissaires.

10. ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE**10.1 Présentation**

Mme Danièle Larivière présente le contenu du nouveau programme d'*Éthique et culture religieuse*. Un document a été imprimé et distribué à tous les membres (en annexe).

Un dépliant destiné à tous les parents suivra, et sera distribué dans tous les établissements. Mentionnons toutefois, que les élèves ne seront pas invités à partager leurs croyances religieuses. Ils discuteront, à une certaine fréquence, de quelques religions (christianisme, judaïsme, les spiritualités des peuples autochtones, islamisme, hindouisme, bouddhisme). Les élèves EHDAA seront aussi touchés par ce programme.

Il est possible de consulter le site www.mels.gouv.qc.ca/ecr pour avoir plus de détails.

Le but de ce nouveau programme est la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun.

Les enseignants suivront une formation afin de présenter ce cours adéquatement. Il est à noter que ce cours est obligatoire.

L'association des évêques s'est prononcée aujourd'hui et approuve ce nouveau programme.

10.2 Questions d'éclaircissement

Mme France Biron, de l'école Samuel-De Champlain Brossard, pense que les enseignants risquent de teinter l'enseignement qu'ils ont eu à celui qu'ils donneront.

Mme Larivière mentionne que c'est pourquoi une deuxième journée de formation est prévue pour les enseignants afin qu'ils soient mieux outillés... tout cela dans le but d'éviter ce genre de comportement.

Mme Biron déplore que les parents n'aient pas été consultés et que ce cours leur soit imposé.

Travaillant dans un milieu multiethnique, elle craint la réaction des parents qui pratiquent d'autres religions que le catholicisme. Elle pense que ce sera très négatif, car l'ouverture aux autres religions n'est pas acceptée par tous.

Il est à noter que les milieux ont été consultés.

Mme Michaud, de l'école Tourterelle demande de quelle façon les enfants athées seront respectés dans leur choix ?

Mme Larivière mentionne que la formation sera axée sur l'éthique religieuse. Pour les résultats, l'enseignant jugera. Elle souligne également que la *philosophie pour enfant* pourra être intégrée dans le programme d'*éthique et culture religieuse*.

AFFAIRES INTERNES**12. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 FÉVRIER 2008**

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Boisclair d'adopter le procès-verbal du 11 février 2008 avec les modifications reçues de Mme St-Jean.

ADOPTÉ UNANIMEMENT.

13. CONGRÈS FCPQ

Mme Bastien nous mentionne que le congrès annuel de la FCPQ se tiendra les 30 et 31 mai prochain. Elle nous informe que les inscriptions se font en ligne cette année et qu'une copie de la confirmation doit lui être transmise au plus le 14 avril 2008.

CP-812-03-17
Adoption du
procès-
verbal

CP-813-03-27
Congrès
FCPQ

14. PAROLE AUX PARENTS COMMISSAIRES

M. Michel Parent a envoyé le résumé de la dernière réunion du conseil des commissaires par courriel.
À lire.

15. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS ÉHDAA

Rien à signaler.

16. PAROLE AUX MEMBRES

Rien à signaler.

17. AUTRES POINTS

Mme Bastien nous informe que la soirée des bénévoles a lieu le 16 avril prochain.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par M. Guillaume Désilets de lever l'assemblée à 23h32.

ADOPTÉ UNANIMEMENT.

CP-814-03-17
Levée de
l'assemblée

Madame Monique Bastien
Présidente

Marie-Noëlle Carrier
Secrétaire administrative